



Commune d'Ecublens/VD

**Avis d'enquête publique n° 2885
CAMAC 212'480**



Commune de Denges/VD

Du 23 avril au 22 mai 2022

Les Municipalités d'Ecublens/VD et de Denges/VD, à teneur des dispositions de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), soumettent à l'enquête publique la demande suivante :

Projet - Démolition et reconstruction de la passerelle « Pont Rouge » sur la Venoge et du ponceau attenant.
- Défrichage provisoire de 171 m² de zone forestière et coupe de 6 arbres (acacias)

Présenté par : Ingphi SA
Propriétaires : Commune d'Ecublens et Commune de Denges
Situation : Sentier de Denges
Parcelles : DP28, DP38, DP153, 831, 139 et 219
Coordonnées : 2'531'405/1'152'945

Le dossier d'enquête peut être consulté, pendant les horaires d'ouverture, auprès des deux communes :
- Ecublens - Service de l'urbanisme
- Denges - Greffe municipal
ou sur le site internet www.ecublens.ch.

Ecublens, le 22 avril 2022

Service de l'urbanisme
Chemin des Esserts 5 – Case postale 133 – 1024 Ecublens
Tél. 021 695 60 80 – urbanisme@ecublens.ch – www.ecublens.ch